



COMMUNIQUÉ

LE BUREAU DE L'INTÉGRITÉ PROFESSIONNELLE ET ADMINISTRATIVE DE SAINT-JÉRÔME A REÇU 175 SIGNALEMENTS EN 1 AN NOTAMMENT GRÂCE À SA LIGNE ANTI-CORRUPTION

SAINT-JÉRÔME, LE 12 JUIN 2018 – Au moment de souligner la première année d'activité de sa ligne de signalement, le Bureau de l'intégrité professionnelle et administrative (BIPA) de Saint-Jérôme a reçu hier son 175^e signalement. Ce nombre symbolique rappelle les voix de tous ceux qui n'ont plus envie de se taire.

« Aujourd'hui, mon premier réflexe est de remercier tous les lanceurs d'alerte qui ont permis de rendre les contrats publics de la Ville de Saint-Jérôme moins sensibles à la corruption et à la collusion. Ce n'est jamais évident de dénoncer, souligne l'inspecteur général de Saint-Jérôme, Jacques Duchesneau. Alors, quand je vois le nombre imposant de signalements que nous avons reçus et traités, je pense que nous avons relevé le défi de la crédibilité et de la confiance. Plusieurs des dénonciations ont contribué à des enquêtes au cours de l'année 2017-2018. »

Sur les 175 signalements obtenus, 25 % proviennent de la ligne anticorruption du BIPA et 62 % sont issus de dénonciations internes d'employés – les autres signalements ont été reçus par la poste, par courriel et par formulaire Web.

M. Duchesneau a rappelé qu'il est important que tous les acteurs de Saint-Jérôme – entrepreneurs, employés, ex-employés, élus et citoyens – s'unissent pour 'visibiliser' et combattre avec vigueur les gestes malhonnêtes qui défavorisent la Ville.

« Il ne doit y avoir aucune tolérance face aux individus ou aux entreprises qui tentent encore aujourd'hui des manœuvres dolosives ou qui ont volé des fonds aux Jérômiens depuis 1996. Depuis quelque temps, il existe toutes sortes de campagnes qui disent non à l'intimidation et à la violence. C'est essentiel qu'on redise aussi quotidiennement non à la corruption. Je n'oublie jamais que lorsqu'il y a des magouilleurs et des corrupteurs, il y a aussi des victimes. C'est pour elles que nous existons. »

Confidentialité est assurée

L'équipe du BIPA invite les gens à signaler tout comportement ou acte inacceptable, reprochable et inéquitable au **450 431-0031** ou au **1 888 332-0031**, ou encore sur le site Web sécurisé du BIPA à **www.bipa-vsje.ca**. Tous les appels faits sur la ligne de signalement sont reçus et traités en toute confidentialité. Depuis un an, des mesures de protection sont en place pour protéger les employés de la Ville qui font un signalement en toute bonne foi.

À propos du BIPA : surveiller, récupérer et former

Le BIPA a pour mandat d'assurer la surveillance de l'octroi et de la gestion de tous les contrats de la Ville de Saint-Jérôme et d'aider à récupérer les sommes injustement payées par les citoyens depuis 20 ans. Il vise également à renforcer la vigilance des employés et de la population par de la formation et de la sensibilisation pouvant prévenir tout acte répréhensible ou toute pratique interdite en matière d'éthique et d'intégrité.

- 30 -